

## PROJET ASSOCIATIF

### RAPPEL DE L'OBJET DE L'ASSOCIATION :

Cette Association a pour objet de mieux connaître et de mieux faire connaître en France toutes les formes de solidarités, au bénéfice des personnes concernées, et au service des acteurs et des décideurs du secteur associatif et de l'économie sociale.

Sont concernées :

- Les solidarités individuelles et citoyennes, exprimées par les différentes formes de dons (don de temps, don d'argent, don de sang, don d'organes, différents dons de soi...),
- Les solidarités associatives et coopératives, au sein des associations, fondations, mutuelles et coopératives.

Toutes ces formes de solidarités sont appréhendées par l'Association comme des facteurs de développement du lien social et comme contributives de la construction identitaire des personnes qui les pratiquent.

### NOS DEUX OBJECTIFS STRATEGIQUES :

De notre objet découlent deux types d'objectifs complémentaires très précis :

- Pour « *mieux connaître toutes les formes de solidarités* », il faut multiplier les coopérations avec les organismes disposant des informations utiles (DGFIP pour les dons d'argent déclarés, Services des associations du Journal Officiel pour les créations, ACOSS et MSA pour les emplois de l'économie sociale, INSEE pour d'autres informations utiles...)

Il faut aussi développer un réseau de terrain avec des partenaires associatifs, mais aussi publics (services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales...), pour bénéficier d'informations représentatives de la réalité de toutes les solidarités en action (vie associative, bénévolat, don d'argent, don de sang, don d'organes...).

Il faut enfin créer la source d'informations, à partir d'enquêtes inédites et régulières, menées directement auprès des acteurs de toutes les formes de solidarités : responsables associatifs, responsables des mutuelles et des coopératives, bénévoles, donateurs d'argent, donneurs de sang, personnes favorables au don d'organes.

Disposant de ces informations, il faut les observer pour bien les comprendre, les analyser dans une démarche pluridisciplinaire, et éventuellement les mettre en perspective dans une approche transversale. Ce sont nos différents projets de recherches.

Pour cela, les coopérations et les relations avec les adhérents seront précieuses, et sont complétées par la constitution d'un comité d'experts. Composé d'universitaires et d'experts de terrain, il comporte des personnes physiques se reconnaissant dans nos objectifs, adhérant le plus souvent à l'association, et apportant leur contribution bénévole à nos travaux.

L'approche pluridisciplinaire, d'une part, et les démarches transversales à différentes formes de solidarité, d'autre part, feront la richesse des échanges entre ces différents partenaires, adhérents et experts.

Cet objectif stratégique conduit tout naturellement à multiplier des coopérations avec les partenaires utiles, et à favoriser l'adhésion des membres de l'économie sociale qui se reconnaissent dans nos projets. Il conduit aussi à construire des « *projets de recherches* » avec des laboratoires universitaires et avec des partenaires associatifs, sur les sujets d'intérêt général relevant de notre périmètre d'intervention.

○ Pour « *mieux faire connaître en France toutes les formes de solidarités* », il faut communiquer le plus largement possible. Le site de l'association constitue l'outil privilégié, mais tous les sites des partenaires (publics et privés) et adhérents peuvent également permettre de faire connaître l'information.

Un projet développé avec un éditeur spécialisé dans les publications juridiques et économiques va aussi permettre au public d'accéder plus largement à l'information, dans le cadre d'un réseau de distribution en librairie et sur Internet.

Des conférences auxquelles les membres de notre équipe sont conviés à intervenir sont également l'occasion de faire connaître le fruit de nos travaux.

L'association devra en permanence rechercher un bon équilibre entre les informations directement accessibles et gratuites, généralement résumées, et les informations partagées avec les adhérents. L'équilibre financier de l'association nécessite, d'une part, de privilégier et de fidéliser les adhérents, et d'autre part, de réaliser des travaux avec partage des frais ou en co-financement avec nos partenaires.

Cet objectif stratégique conduit à préparer des documents destinés à rassembler les informations utiles, les analyses et les commentaires experts. Ils seront de deux niveaux : le premier visant à informer les acteurs concernés, les chercheurs et les spécialistes de chaque forme de solidarité, le deuxième visant un plus large public et les médias. Cet objectif stratégique sera d'autant mieux atteint que la notoriété de l'association sera développée. Et pour cela, l'approche en réseau et la diffusion systématique d'informations régulières, seront préférées à toute campagne ponctuelle de communication.

## NOTRE PROJET OPERATIONNEL

La mise en œuvre des objectifs stratégiques doit se faire dans le cadre d'un programme opérationnel fondé sur cinq axes forts :

### ○ Une mobilisation harmonieuse du salariat, du bénévolat et de l'expertise :

Il est indispensable d'asseoir le fonctionnement et les actions du Centre de recherches sur des collaborations stables et permanentes : de ce point de vue, une petite équipe composée de quatre salariés permanents, de quelques bénévoles très engagés, de quelques collaborateurs intervenant régulièrement en fonction des besoins, assure la continuité et la coordination de toutes les actions. Ce travail s'appuie sur le réseau d'experts bénévoles.

La mixité de cette équipe de salariés et de bénévoles conduit à partager les mêmes objectifs, les mêmes passions, et permet utilement d'équilibrer les charges de l'association.

### ○ Une structure légère :

L'équipe a pris le parti d'organiser la démarche exclusivement en télétravail. Cela permet d'éviter les coûts de structure, et de placer chacun des membres de l'équipe dans une situation bien adaptée à ses caractéristiques familiales. L'exigence d'une telle démarche est une méthodologie très stricte et la formulation écrite et détaillée systématique des projets à partager.

### ○ Se centrer sur des points forts et viser l'exclusivité :

Les sujets ne manquent pas et il est indispensable de concentrer l'attention et l'effort sur des approches que l'association est la seule à aborder, et qui correspondent clairement aux attentes des acteurs et des décideurs. Ne jamais refaire ce que d'autres structures réalisent d'une manière satisfaisante, et aller plus particulièrement vers des missions orphelines.

### ○ Offrir des prestations abordables

Les acteurs de la vie associative, et notamment ceux qui mobilisent les différentes formes de solidarité (bénévolat et différents types de dons) ne disposent pas de moyens considérables : c'est la raison pour laquelle R & S s'efforce de limiter les charges pour mettre à la disposition de tous gracieusement le maximum d'information et pour mener des travaux spécifiques donnant lieu à une participation financière abordable pour le plus grand nombre.

### ○ Construire un budget traduisant ce projet associatif

Un budget sans frais de siège, sans frais important de matériels et de communication.  
Une part significative de cotisations, signe d'un bon partage des objectifs  
Une logique de cofinancement des actions avec adhérents et partenaires  
Un recours exceptionnel aux subventions, en aucun cas concernant le fonctionnement  
Un mécénat très marginal et toujours construit sur des projets communs  
D'éventuelles prestations à la demande, en nombre limité, donnant lieu à rémunération.

Le 2 décembre 2008